

FICHE FORMATION

Mener un entretien d'analyse triennal de la classification

Moyens d'encadrement

Bruno RISPAL

Formateur, ancien chef d'établissement

Durée : 1 jour – 7 heures

Horaires :

9h-12h30 et 14h-17h30

Date et lieu :

30 septembre 2025, à Angers
10 novembre 2025, à l'Espace Montalembert (Montrouge, 92)

Droit d'inscription :

- Établissement < 200 élèves : 150 € / personne / jour
- Établissement > 200 élèves : 220 € / personne / jour - 2^e personne de la structure et suivante(s) : 110€ / jour

Financement :

Prise en charge AKTO

Modalités d'accès :

- S'inscrire en ligne sur le site du Synadic
<https://www.synadic.fr/nos-formations/>
- Possibilité de s'inscrire jusqu'à 15 jours avant le début de la formation

Accessibilité :

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : contacter la responsable administrative.

Contact :

Pour tout renseignement, contacter la responsable administrative :

Mme Bénédicte PRADIÉ

01 55 48 04 57

b.pradie@synadic.fr

Aptitudes

L'analyse triennale de la classification a été introduite par la Convention collective EPNL applicable depuis le 1^{er} septembre 2022. Ce nouveau dispositif se substitue à l'obligation de valorisation de la formation professionnelle. Cet entretien, à ne pas confondre avec l'entretien professionnel, est l'occasion pour le chef d'établissement de vérifier que la classification correspond à la réalité du poste et de réaliser, si besoin, les modifications nécessaires. C'est un moment important de dialogue avec les salariés.

Compétences (Cf. Référentiel de compétences du Titre de dirigeant)

- Analyser les besoins en formation, en recrutement pour élaborer et mettre en œuvre les plans de développement des compétences, la gestion de l'emploi. (C3-1.4)
- Gérer, dans le respect du droit social, les plans de carrières des collaborateurs afin de répondre aux besoins de l'organisation et aux attentes des salariés (C3-3.1)

Objectifs

- Identifier et maîtriser le cadre légal
- Maîtriser les techniques d'entretien
- Se doter d'outils de gestion RH et GPEC

Public concerné

Chefs d'établissement (1^{er} et 2nd degré) et adjoints en charge des entretiens

Pré-requis : aucun

Programme détaillé

- Maîtriser les concepts clés de la classification
- Mesurer les évolutions des missions et des fonctions et analyser la classification
- Distinguer les fonctions et les critères classants
- Construire une politique de rémunération collective et individuelle
- Maîtriser les techniques d'entretien pour développer un échange avec le salarié

Moyens pédagogiques et techniques (méthodes mobilisées)

- Apports théoriques
- Exemples concrets
- Mises en situation
- Phases de Questions / Réponses

Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation des acquis

- Tour de table / brainstorming
- Questionnaire préalable à la formation
- Évaluation collective après les simulations
- Évaluation des acquis et bilan à chaud en fin de formation

Livrables à l'issue de la formation

Les stagiaires reçoivent les différents documents travaillés durant la formation

Formalisation à l'issue de la formation

Les stagiaires reçoivent une attestation.